



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PÔLE MUSÉAL : PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2016

Don de 5 millions de francs pour un projet qui s'enrichit

Des étapes importantes pour la mise en oeuvre du Pôle muséal sont au programme 2016 : début de la construction du mcb-a ; un premier montant pour la part privée du financement de la deuxième étape avec un don de la Fondation Leenaards de 5 millions de francs ; la préparation du crédit d'ouvrage. La dimension culturelle du projet arrive sur le devant de la scène sous l'impulsion des directrices et directeurs des institutions du Pôle, en particulier avec l'ouverture et le développement de divers partenariats.

L'année 2016 sera marquée par le début de la construction du Musée cantonal des Beaux-Arts, suite à l'arrêt du Tribunal fédéral rejetant le recours contre son édification. Elle sera également consacrée à la préparation des exposés des motifs et projets de décrets (EMPD) qui permettront au Grand Conseil de se prononcer, d'ici une année, sur les crédits nécessaires à la construction de l'édifice qui abritera le Musée de l'Elysée et le mudac. Les lauréats du concours d'architecture vont développer leur projet, en collaboration avec les futurs utilisateurs des lieux, afin d'approfondir leur proposition et de la transformer en plan d'exécution permettant la réalisation du bâtiment.

Le projet, budgété à 100 millions de francs, sera financé à hauteur de 40 millions par le Canton, 20 millions par la Ville de Lausanne et 40 millions par des fonds privés. La recherche du financement de cette part privée trouve une première concrétisation en ce début d'année 2016 par une décision de la Fondation Leenaards, qui accroît son engagement initial de 2,5 millions en faveur de l'aménagement des Arcades par un montant supplémentaire de 5 millions de francs permettant de développer une zone de promotion culturelle et de services, en façade nord de l'esplanade centrale définie par les deux édifices qui abriteront les musées.

Concernant le site de ce futur quartier des arts, le Conseil communal de la Ville de Lausanne a validé en décembre 2015 le droit distinct et permanent de superficie relatif à la première phase du projet : l'édification du Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a).

La Ville de Lausanne souligne que c'est le développement d'un nouveau quartier au coeur de la ville, sur un site chargé d'histoire. Son aménagement reposera sur l'idée forte de la création d'un nouvel espace public extérieur majeur.

La dimension culturelle du projet poursuit également son développement avec divers partenariats qui seront dévoilés dans le courant de l'année. L'engouement pour ce projet d'envergure, déjà marqué par une série de dons et dépôts dans les musées du Pôle se poursuit. En ce début d'année, c'est une oeuvre inédite de Félix Vallotton qui est déposée au mcb-a sous forme de prêt à long terme par le Dr Marcel Bahro, mécène qui a déjà confié au mcb-a plusieurs oeuvres. Mer haute, Villerville, un tableau inédit et nouvellement identifié datant de 1902. Cette oeuvre a été authentifiée par la Fondation Félix Vallotton avant de rejoindre les collections du Musée cantonal des Beaux-Arts, qui consolide ainsi son assise internationale en tant que principale institution conservant des oeuvres de l'artiste.

Par ailleurs, la collection des botte-culs de l'ECAL est donnée au mudac. Après le succès de la participation de l'ECAL au Salon international du meuble de Milan en 2001, demander à des designers internationaux ainsi qu'à certains étudiants de repenser la chaise à traire est apparu à la fois original et (im)pertinent. Cette collection de plus de quarante pièces, qui a parcouru le monde lors de multiples expositions, fait désormais partie du patrimoine des Vaudoises et des Vaudois. Cette donation souligne le soutien et l'engagement de la haute école en faveur de cet important projet culturel.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 janvier 2016

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, président du comité de pilotage, 021 316 20 01 Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, 021 315 22 00 Olivier Steimer, président de la Fondation de soutien (par Michael Fiaux, communication, 076 583 71 12)

[Communiqué-Fondation_Leenaards-Soutien_QuartierDesArts 06 01 2016](#)

[Communiqué mcb-a-Vallotton_inedit_06 01 2016](#)

[Presentation-160106-Pole_muséal-Perspectives2016](#)

[Communiqué-ec a l-collection botte-culs 06 01 2016](#)